




L'Automne
comme je l'aime



RÉSIDENCE LA CHALANDIÈRE

Livret d'accueil



Bienvenue dans le Groupe l'Automne

Vous allez résider dans l'une des maisons du Groupe l'Automne et je suis heureux de vous y accueillir. Merci tout d'abord pour la confiance que vous nous témoignez.

La vocation du Groupe l'Automne est de vous accompagner dans votre quotidien en veillant à votre bien-être à toutes les étapes de votre séjour. Pour cela, nous plaçons vos besoins et vos choix au cœur de notre démarche. À votre écoute, avec professionnalisme et bienveillance, l'ensemble du personnel de l'Automne s'engage pour la qualité des soins, l'amélioration de nos prestations et de votre cadre de vie.

Ce livret d'accueil a été conçu pour faciliter votre intégration au sein de votre nouvelle résidence. Je souhaite qu'au-delà de ces quelques points de repères, la qualité de notre accueil fera que vous vous sentirez très vite chez vous dans la grande et belle famille de l'Automne.



”
LUDOVIC LUMINEAU
Directeur Général

LE GROUPE L'AUTOMNE

LA CHARTE DE L'AUTOMNE

À l'Automne, nous plaçons la bienveillance comme valeur phare dans l'exercice de nos métiers d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées. Au-delà de la charte de la personne âgée dépendante élaborée par la Fondation nationale de gérontologie et par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, nous avons formulé notre propre charte des valeurs et engagements.

À L'ÉCOUTE,

nous nous adaptons aux besoins de nos résidents, à leurs choix et à leurs évolutions

UNIS

et complémentaires, nous cultivons la cohésion et l'esprit de famille

TRAVAILLEURS,

nous agissons en professionnels et avec dynamisme

OUVERTS,

nous respectons chaque personne dans sa condition sociale, ses origines, ses convictions religieuses ou philosophiques

MOTIVÉS ET FORMÉS,

nous œuvrons pour la qualité des soins et le bien-être des personnes âgées

NOVATEURS,

nous sommes force de propositions pour l'amélioration de nos prestations et du cadre de vie

ENSEMBLE,

nous formons un groupe indépendant, engagé dans l'accompagnement en humanité



DES VALEURS ASSOCIATIVES AU SERVICE DE L'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES

L'association l'Automne (association loi 1901 à but non lucratif) a été créée le 6 juillet 1976. L'association l'Automne a alors pour objet de prendre la suite de "la Maison Hospitalière", fondée en 1926 à Montoir-de-Bretagne par les sœurs franciscaines.

L'association l'Automne n'a depuis cessé de se développer au service des personnes âgées, irrigant le Groupe de ses valeurs associatives. Par la maîtrise de l'ensemble du fonctionnement de ses établissements (l'association est propriétaire de ses murs et ne sous-traite aucun de ses services), l'association l'Automne affirme son indépendance, garantie d'une qualité de service constante auprès des personnes âgées.

6 EHPAD ET 3 RÉSIDENCES SERVICES EN LOIRE-ATLANTIQUE

Le Groupe l'Automne compte neuf établissements d'accueil pour personnes âgées en Loire-Atlantique. Autant de petites structures aux dimensions et à l'ambiance familiales. Tous en partie Nord de l'estuaire de la Loire, ils s'égrènent de Savenay à Pornichet, jusqu'en Brière à la Chapelle-des-Marais.



L'AUTOMNE EN CHIFFRES



9

EHPAD et résidences services en Loire-Atlantique



Depuis

1977

au service des personnes âgées



250

professionnels de l'accueil des personnes âgées



541

résidents dans nos établissements

UN PEU D'HISTOIRE

6 JUILLET 1976

Constitution de "l'Association l'Automne" qui prend le relais des religieuses

1984

Prise en responsabilité de la "Maison du Traict" à Saint-Nazaire

1998

Construction de la résidence "Le Châteaubriand", résidence services de standing à Montoir-de-Bretagne

2003-2006

Reprise du foyer logement "Notre Dame de Toutes Aides" à la Chapelle-des-Marais ; transformation en EHPAD résidence "La Chalandière"

2012

Reprise de l'établissement "Les Tilleuls" à Savenay

2018

Reprise du foyer logement "Marcel Pagnol" à Savenay et transformation en résidence services



1926

Création de la "Maison Hospitalière" par les religieuses franciscaines à Montoir-de-Bretagne



1982

Restructuration et extension de la "Résidence L'Automne" à Montoir-de-Bretagne



1994

Création de l'association "Rest'Automne", cuisine centrale dédiée à la préparation des repas



2000-2002

Construction et ouverture de la "Résidence Le Port" à Saint-Nazaire



2006

Création de l'association : "Automne Services Domicile" (prestation de services à domicile)



2014

Intégration de la résidence de la "Côte d'Amour" à Pornichet



2021

Ouverture de la "Résidence Wilson", résidence services mitoyenne de la Résidence Le Traict.



VOTRE ACCUEIL

au sein du Groupe l'Automne

1

VOTRE PREMIER CONTACT

Le secrétariat de votre résidence vous accueille et vous informe sur l'établissement et son fonctionnement. Une visite est possible sur rendez-vous avec le responsable de l'établissement.

2

VOTRE INSCRIPTION

Quel que soit l'établissement de votre choix, la procédure d'inscription est la même. Il vous est demandé de compléter :

- une **fiche d'inscription** (à retirer à l'accueil de votre résidence ou à remplir en ligne sur le site internet du Groupe l'Automne),
- une **fiche d'évaluation** relative à votre autonomie (grille AGGIR) à faire remplir par votre médecin traitant.
- une **fiche de renseignements médicaux** à faire remplir par votre médecin traitant.

Après avoir complété ces différents éléments, veuillez les transmettre à l'établissement de votre choix afin de valider votre inscription.

3

VOTRE ARRIVÉE

Pour votre admission, nous vous demandons de constituer un dossier administratif complet comprenant :

- le **dossier de renseignements** actualisé,
- la **fiche de renseignements médicaux** et la **fiche d'évaluation** de votre autonomie,
- votre **carte d'identité**,
- une **copie du livret de famille** ou un extrait d'acte de naissance,
- votre **attestation de droits à l'assurance maladie**,
- votre **carte vitale**,
- votre **carte de mutuelle** complémentaire,
- un **relevé d'identité bancaire** ou postal,
- le **dernier avis d'imposition**.

VOS FRAIS DE SÉJOUR

Le **prix de la journée est fixé chaque année par arrêté du Conseil Départemental**. Il comprend l'hébergement complet du résident. Il convient d'y ajouter les frais liés à la dépendance appelés ticket modérateur.

Pour les personnes dont les revenus sont insuffisants pour couvrir les frais d'hébergement, le **financement complémentaire est assuré par l'Aide Sociale** (Conseil Départemental). Un dossier de prise en charge peut être retiré au CCAS de la Mairie.

Par ailleurs, vous pouvez bénéficier de **l'Aide Personnalisée au Logement (APL)** en fonction de vos ressources et des établissements.

À votre charge ou à celle de votre famille, les frais de séjour sont facturés à terme échu.

Le prélèvement automatique est préférable et établi le 10 du mois suivant.

LE PRIX DU SÉJOUR COMPREND

- l'hébergement
- la restauration
- la fourniture et le blanchissage du linge de maison
- l'entretien du linge personnel
- l'entretien du logement
- la présence du personnel 24/7
- l'animation
- le Wifi
- la responsabilité civile



“ L'objectif : que chacun vive paisiblement sa retraite ”

BIENVENUE À LA RÉSIDENCE LA CHALANDIÈRE



CADRE DE VIE

La résidence la Chalandière se trouve à **la Chapelle-des-Marais**, en plein cœur du Parc Naturel Régional de la Brière, à 25 km de Saint-Nazaire, 67 km de Nantes et 57 km de Vannes.

À moins de 400 m du centre-bourg, à proximité de l'église, de la Maison de santé et des principaux commerces, la résidence jouit ainsi d'une situation privilégiée, intégrée au territoire de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE) dont elle bénéficie du service régulier de bus (la STRAN).

UN PROJET AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

Le 28 mai 2003, le Foyer Logement Notre Dame de Toutes Aides (dont les bâtiments datent de 1922) situé à la Chapelle-des-Marais créé par l'Association Hospitalière Notre Dame de Toutes Aides le 8 juillet 1977 et constitué de 29 studios, est repris par l'association l'Automne par voie de fusion absorption. En 2008, l'établissement signe la convention tripartite et devient EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).

Depuis, divers travaux de transformation-extension sont engagés afin de passer d'une capacité de 29 studios à 77 logements avec création de deux Unités de Vie sécurisée spécifiques aux personnes désorientées de 14 studios chacune. L'extension, effectuée en deux temps, a permis dans une première phase l'ouverture en septembre 2011 de 33 places en hébergement permanent et 4 places en hébergement temporaire (ou accueil de nuit). La seconde phase, achevée en février 2012, a permis de rénover 15 logements supplémentaires et d'ouvrir 6 places en accueil de jour. Le 24 avril 2012, la dénomination de la structure est modifiée et devient Résidence "La Chalandière".

SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Moderne et sécurisée, la résidence la Chalandière est dotée d'équipements récents favorisant la qualité de votre séjour :

- **systèmes d'alarme et dispositifs d'appel** dans chaque logement (en lien direct 24/7 avec le personnel soignant)
- **système de télésurveillance la nuit**
- **ascenseurs** adaptés permettant d'accéder facilement et rapidement aux différents espaces de la résidence
- **serrures anti-intrusion**
- **barres d'appui et mains courantes**
- **coffre-fort** permettant de mettre en sécurité vos effets personnels de valeur

Une **permanence téléphonique** est par ailleurs assurée 24/7 par le personnel présent, et la structure est sécurisée chaque nuit par la fermeture automatique des portes.

Je vous souhaite la bienvenue à la résidence La Chalandière et vous remercie de la confiance que vous nous témoignez.

Ce livret d'accueil s'adresse aux personnes demeurant de façon permanente ou temporaire à la résidence La Chalandière, à leurs familles et proches et d'une manière générale à l'ensemble de nos visiteurs. Il vous permettra de prendre connaissance des prestations proposées dans l'objectif que chacun vive paisiblement sa retraite, dans un climat de confiance et de sécurité.

Soyez assurés que chacun s'engage à rendre votre séjour le plus agréable possible et faire que vous vous sentiez très vite chez vous.

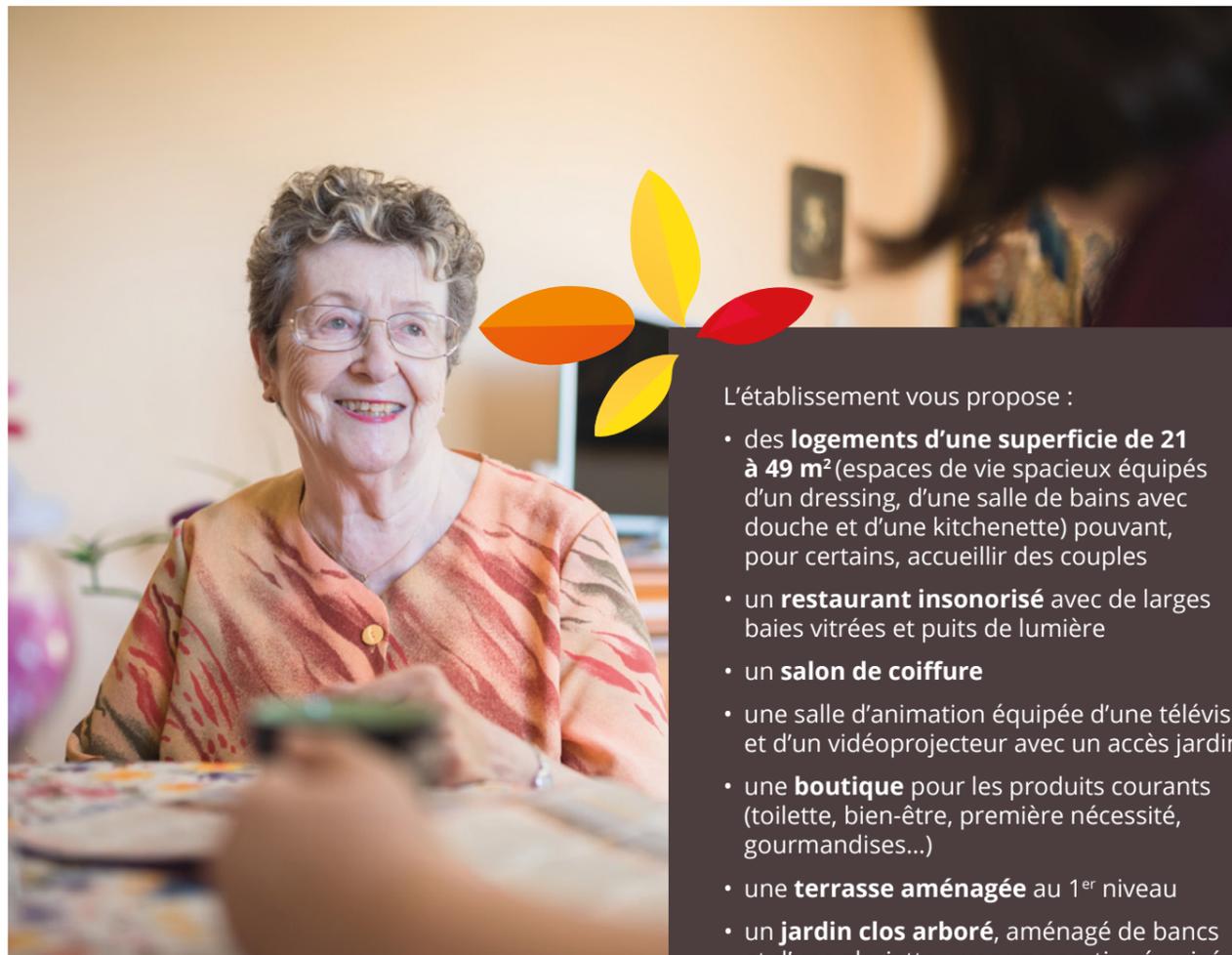


CAROLE PADIOLEAU
Directrice

VOTRE SÉJOUR À LA RÉSIDENCE LA CHALANDIÈRE

LES ESPACES DE VIE

La résidence la Chalandière, entièrement climatisée, est constituée d'une **partie ancienne réaménagée de plain-pied et d'une partie neuve sur 2 niveaux avec ascenseur.**



L'établissement vous propose :

- des **logements d'une superficie de 21 à 49 m²** (espaces de vie spacieux équipés d'un dressing, d'une salle de bains avec douche et d'une kitchenette) pouvant, pour certains, accueillir des couples
- un **restaurant insonorisé** avec de larges baies vitrées et puits de lumière
- un **salon de coiffure**
- une salle d'animation équipée d'une télévision et d'un vidéoprojecteur avec un accès jardin
- une **boutique** pour les produits courants (toilette, bien-être, première nécessité, gourmandises...)
- une **terrasse aménagée** au 1^{er} niveau
- un **jardin clos arboré**, aménagé de bancs et d'une gloriette, avec une partie sécurisée permettant son accès aux résidents des Unités de Vie



VOTRE LOGEMENT

D'une surface comprise entre **21 à 49 m²** incluant une **kitchenette*** équipée d'un réfrigérateur et de deux plaques de cuisson, un dressing et une cabine de douche, votre logement est climatisé individuellement. Le mobilier vous est fourni si vous le souhaitez. Chaque logement est équipé d'un système d'appel malade, de prises : internet, téléphone et télévision (dont la mise en service demeure à votre charge). Vous disposez d'une télécommande pour volets roulants et plafonniers et d'un lit électrique à hauteur variable télécommandé. Vous êtes encouragés à personnaliser votre logement comme vous le souhaitez avec vos propres cadres et autres décorations personnelles. Il est fortement déconseillé de garder dans son logement des objets de valeur ou des sommes d'argent importantes ; l'établissement déclinant toute responsabilité en cas de perte ou de vol. (* sauf pour les Unités de Vie)

LA RESTAURATION

La résidence est dotée d'une **salle de restaurant insonorisée**. Vous pouvez y convier vos familles et amis pour partager votre repas en toute convivialité. Le restaurant est aussi ouvert aux personnes âgées extérieures. Le service se fait à l'assiette sur nappes en tissu avec des serviettes de table en tissu changées à chaque repas. Nous nous attachons à servir une **restauration de qualité, adaptée aux goûts** (possibilité de choix) **et besoins de chacun**. Ce travail est rendu possible grâce à une équipe de professionnels de la restauration, cuisiniers et serveurs sous la responsabilité d'un chef de cuisine. Ils agissent dans le respect rigoureux des normes d'hygiène.



HORAIRES DES REPAS

- Petit déjeuner servi dans votre logement à partir de 7h30
- Déjeuner à 12h15 (12h00 pour les Unités de Vie)
- Collation à partir de 16h
- Dîner à 18h30 (18h15 pour les Unités de Vie)

Le service dans votre logement est possible pour le déjeuner et le dîner suivant certaines conditions.

LES SORTIES

La résidence La Chalandière est un lieu de vie ouvert sur l'extérieur. Vous êtes bien sûr **libre d'aller et venir, de recevoir vos proches et d'organiser votre journée comme bon vous semble** (sauf contre-indication médicale) et dans le respect du calme et de la quiétude de l'établissement. Pour le bon fonctionnement de la résidence, il vous est juste demandé de respecter les horaires des repas ; et dans un souci d'organisation comme de sécurité, de signaler vos absences auprès de l'accueil et du personnel soignant.





VOTRE QUOTIDIEN À LA RÉSIDENCE LA CHALANDIÈRE



UN LIEU DE VIE, CÔTÉ PRATIQUE

Chaque jour, nous contribuons à faire de nos établissements des lieux de vie animés et agréables pour chacun. **Animations, services extérieurs, entretien des locaux...** contribuent ainsi à la qualité de vie quotidienne des résidents comme du personnel.

L'ensemble des services proposés à la résidence La Chalandière s'inscrit dans l'unique objectif de rendre votre séjour le plus agréable possible. Dans le respect de votre indépendance, du caractère unique de vos besoins et de votre plaisir.



LE LINGE

Dès l'entrée, le linge sera marqué à vos nom et prénom par la blanchisserie moyennant le tarif des étiquettes. **La blanchisserie de l'association l'Automne à Montoir-de-Bretagne prend en charge l'entretien de votre linge personnel**, à l'exception du linge fragile (soie, Damart...). La blanchisserie assure également la fourniture et l'entretien du linge hôtelier tout au long de votre séjour.



LE CULTE

Le respect de la liberté de conscience constitue une règle fondamentale. Pour les résidents qui le souhaitent, un **office religieux catholique hebdomadaire est célébré**.



LE COURRIER

Votre courrier vous est distribué chaque jour à son arrivée, et peut vous être lu si vous le souhaitez. Votre courrier au départ peut être déposé dans la boîte aux lettres qui se trouve à l'accueil.



LE WEB

Vous bénéficiez d'une **prise internet dans votre logement** et d'un **accès wifi gratuit** au sein de la résidence.



LES ANIMATIONS

Aucune obligation d'y participer ! Vous organisez votre journée à votre convenance et vous pouvez profiter des activités proposées selon vos centres d'intérêt.

Un programme hebdomadaire est affiché dans le hall d'entrée, sur lequel figure la liste des différentes activités proposées par l'établissement. Toutefois si vous avez une passion, des idées d'activités à faire partager, vos propositions seront les bienvenues.

Vous sont ainsi proposées diverses activités :

- **collectives** : jeux de société, loto, théâtre, bowling en Wii, chant choral...
- **thérapeutiques** : atelier mémoire, atelier artistique, atelier cuisine, atelier bricolage, gymnastique...
- **de loisirs** : projection de films, bibliothèque, lecture, échanges inter-générationnels et inter-résidences...
- **ponctuelles** : marché, sorties pique-nique, cinéma, spectacles, visites, réceptions, shopping...
- **séjour vacances**



L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Les **logements et locaux communs sont entretenus quotidiennement** selon un planning d'organisation défini par le personnel et la Direction y compris le week-end. Une **équipe d'entretien** assure le bon fonctionnement de la résidence, avec la présence occasionnelle (entre autres) d'un électricien, d'un paysagiste, d'un plombier...



LES SERVICES EXTÉRIEURS

Coiffeuse, pédicure et esthéticienne interviennent régulièrement à la résidence à votre demande. Vous avez, bien sûr, le libre choix du prestataire. Votre règlement peut être effectué directement ou le montant de la prestation sera intégré à votre facture mensuelle.



ASSURANCE - RESPONSABILITÉ CIVILE

Vous êtes **assuré par l'établissement** au titre de votre responsabilité civile.

VOTRE SANTÉ VOTRE ACCOMPAGNEMENT SUR LE PLAN MÉDICAL



UNE ÉQUIPE AUX PETITS SOINS

Une équipe de soins pluridisciplinaire est composée d'**infirmières, d'aides-soignantes, d'agents de soins, d'aides médico-psychologiques, d'une psychologue, et d'un médecin coordonnateur.**

Vous êtes invité à suivre leurs conseils et à accepter leur aide, concernant notamment :

- le bon déroulement de vos **traitements**,
- vos **vaccinations**,
- l'**hygiène générale**,
- le **change du linge** et son renouvellement.

Vous êtes assuré(e) du secret médical.

INFORMATIONS ET LIBERTÉS

Dans le respect du droit, nous garantissons votre liberté d'expression et vous remercions en retour du respect que vous portez à notre personnel dont la seule mission est de toujours mieux vous servir. Vous avez par ailleurs la possibilité de vous faire **élire ou représenter au sein du Conseil de la Vie Sociale** et toute autre instance où votre présence est essentielle.

Les seuls devoirs qui s'imposent à vous sont ceux qui relèvent de la vie en communauté : **respect des autres comme du calme et de la quiétude** que nous entendons préserver au sein de la résidence.

CHARTRE DE LA PERSONNE ÂGÉE DÉPENDANTE

Élaborée en 1999 par la Fondation nationale de gérontologie et par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, la charte des personnes âgées dépendantes met l'accent sur la **qualité de vie**. Elle stipule : "lorsqu'il sera admis et acquis que toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance est **respectée et reconnue dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix**, cette charte sera appliquée dans son esprit."

À L'Automne, nous plaçons la **bienveillance comme valeur phare** dans l'exercice de nos métiers d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées. C'est pourquoi nous considérons chacun des points de ce texte comme autant de prérequis.

Informations et libertés

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie.

Cadre de vie

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir choisir un lieu de vie – domicile personnel ou collectif – adapté à ses attentes et à ses besoins.

Vie sociale et culturelle

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.

Présence et rôle des proches

Le maintien des relations familiales, des réseaux amicaux et sociaux est indispensable à la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.

Patrimoine et revenus

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

Valorisation de l'activité

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être encouragée à conserver des activités.

Liberté d'expression et liberté de conscience

Toute personne doit pouvoir participer aux activités associatives ou politiques ainsi qu'aux activités religieuses et philosophiques de son choix.

Préservation de l'autonomie

La prévention des handicaps et de la dépendance est une nécessité pour la personne qui vieillit.

Accès aux soins et à la compensation des handicaps

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit avoir accès aux conseils, aux compétences et aux soins qui lui sont utiles.

Qualification des intervenants

Les soins et les aides de compensation des handicaps que requièrent les personnes malades chroniques doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant, à domicile comme en institution.

Respect de la fin de vie

Soins, assistance et accompagnement doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

La recherche : une priorité et un devoir

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement, les maladies handicapantes liées à l'âge et les handicaps est une priorité. C'est aussi un devoir.

Exercice des droits et protection juridique de la personne vulnérable

Toute personne en situation de vulnérabilité doit voir protégés ses biens et sa personne.

L'information

L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion.

*L'automne est
le printemps de l'hiver*

”

HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC



Résidence La Chalandière

47, rue de Penlys
44410 LA CHAPELLE-DES-MARAIS
Tél. 02 40 53 99 53

www.asso-automne.fr